

- ▶ RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL
- ▶ RAPPORT FINANCIER NATIONAL

Note explicative pour le vote dans l'établissement (S1) :

Comme tous les deux ans les syndiqué(e)s du SNES doivent voter sur le rapport d'activité national ainsi que sur le rapport financier national. Ces deux rapports sont disponibles dans le supplément à l'US n° 757 du 19 décembre 2015.



👉 **Vote:** Du lundi 01 février au vendredi 12 février 2016

👉 **Où trouver la liste des électeurs ?**

La liste est disponible sur l'espace militant du site du SNES (www.snes.edu) - Espace Militants - Liste d'adhérents - Liste_Elections

Attention: Tous les collègues doivent être «A Jour» de cotisation (cotisation enregistrée au S3 avant le 12 février 2016). Le vote d'un collègue «Non A Jour» entraîne l'annulation du vote de l'établissement !

👉 **Le dépouillement :** Il a lieu dans le S1 après la fin des opérations de vote, c'est-à-dire le vendredi 12 février 2016 à 17 heures (ou avant si tous les syndiqué(e)s ont voté).

👉 **Envoi des résultats:** Dès le vendredi 12 février envoyez les résultats en utilisant le Procès-Verbal (PV) de dépouillement ci-joint, ainsi que la liste d'émargement des votants, qui est **INDISPENSABLE**.

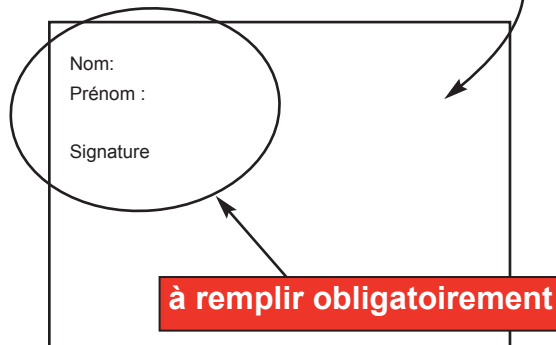
Le dépouillement des résultats académique aura lieu le vendredi 26 février 2016 au siège du SNES à Bordeaux.

👉 **Matériel fourni dans cet envoi :**

- Note explicative de vote
- Bulletins de vote (possibilité de photocopier)
- Enveloppes «jaunes» (pour y insérer le bulletin de vote)
- Enveloppes «blanches» (pour noter : Nom ; Prénom ; Signature)
- Liste d'émargement
- Procès-verbal (PV) de dépouillement

En te remerciant de ton engagement,
Salutations syndicales,
Le Secrétariat Académique du SNES Bordeaux.






**Signer
obligatoirement
la liste
d'émargement**